

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de PONTIVY Réduction et suppression partielles de la marge de recul Avenue des Otages pour le projet d'aménagement d'un camping d'intérêt communautaire

DEL-2017-026

Numéro de la délibération : 2017/026

Nomenclature ACTES : Urbanisme, documents d'urbanisme

Information relative à l'environnement : oui/non

Date de réunion du conseil : 06/03/2017

Date de convocation du conseil : 28/02/2017

Date d'affichage de la convocation : 28/02/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO par M. Loïc BURBAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, M. Jacques PÉRAN par Y. LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT

Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de PONTIVY
Réduction et suppression partielles de la marge de recul
Avenue des Otages
pour le projet d'aménagement d'un camping d'intérêt
communautaire

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Pontivy Communauté a le projet d'aménager un camping d'intérêt communautaire sur la ville de Pontivy. Les parcelles envisagées pour accueillir ce nouveau camping sont cadastrées section AH numéros 40 et 43 et se situent avenue des Otages (annexe 1). Elles sont classées en zone U1 au PLU de Pontivy. Cependant elles sont impactées par une marge de recul de 75 mètres par rapport à la RD 764 qui rend inutilisable la parcelle AH n° 43 et ampute une grande partie de la parcelle AH n° 40.

L'objet de la modification du PLU serait de :

- réduire la marge de recul avenue des Otages à 25 mètres (au lieu de 75 mètres) dans la zone Ubb afin de préserver la sécurité et la visibilité par rapport à la voie de circulation, garder une homogénéisation dans l'alignement du bâti existant et réduire les nuisances sonores (annexe 2),
- supprimer la marge de recul de part et d'autre de la voie située en zone Na, Nzh et U1 (annexe 2),
- modifier le règlement du PLU (article U11) qui interdit l'implantation de résidences mobiles et d'habitations légères de loisirs groupées pour une période supérieure à 3 mois.

Depuis le 16 novembre 2015, Pontivy Communauté est compétente pour engager les procédures de modification des plans locaux d'urbanisme avec l'accord des communes.

Nous vous proposons :

- de solliciter Pontivy Communauté pour engager la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de Pontivy, telle que présentée ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 8 mars 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

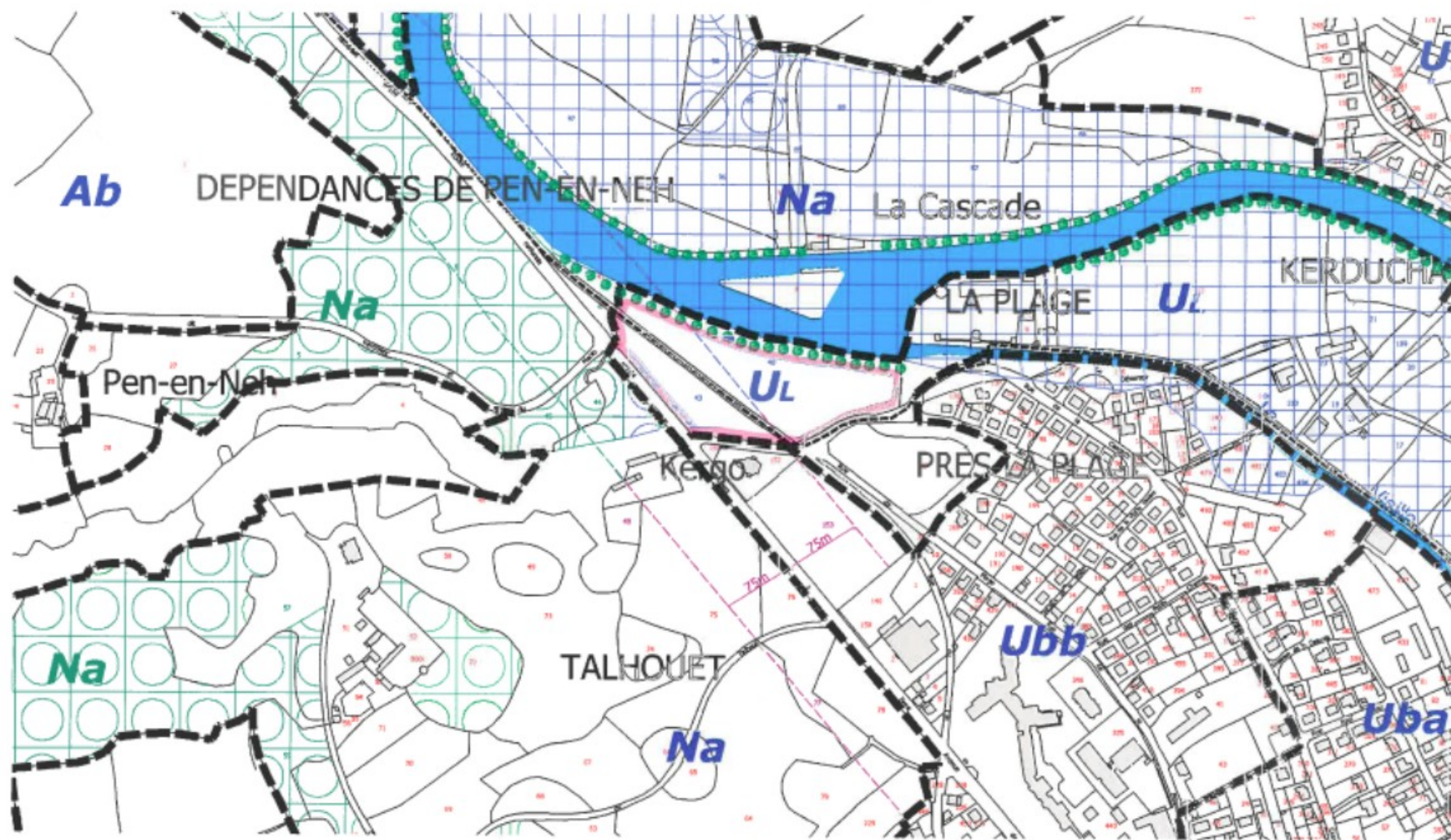
Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

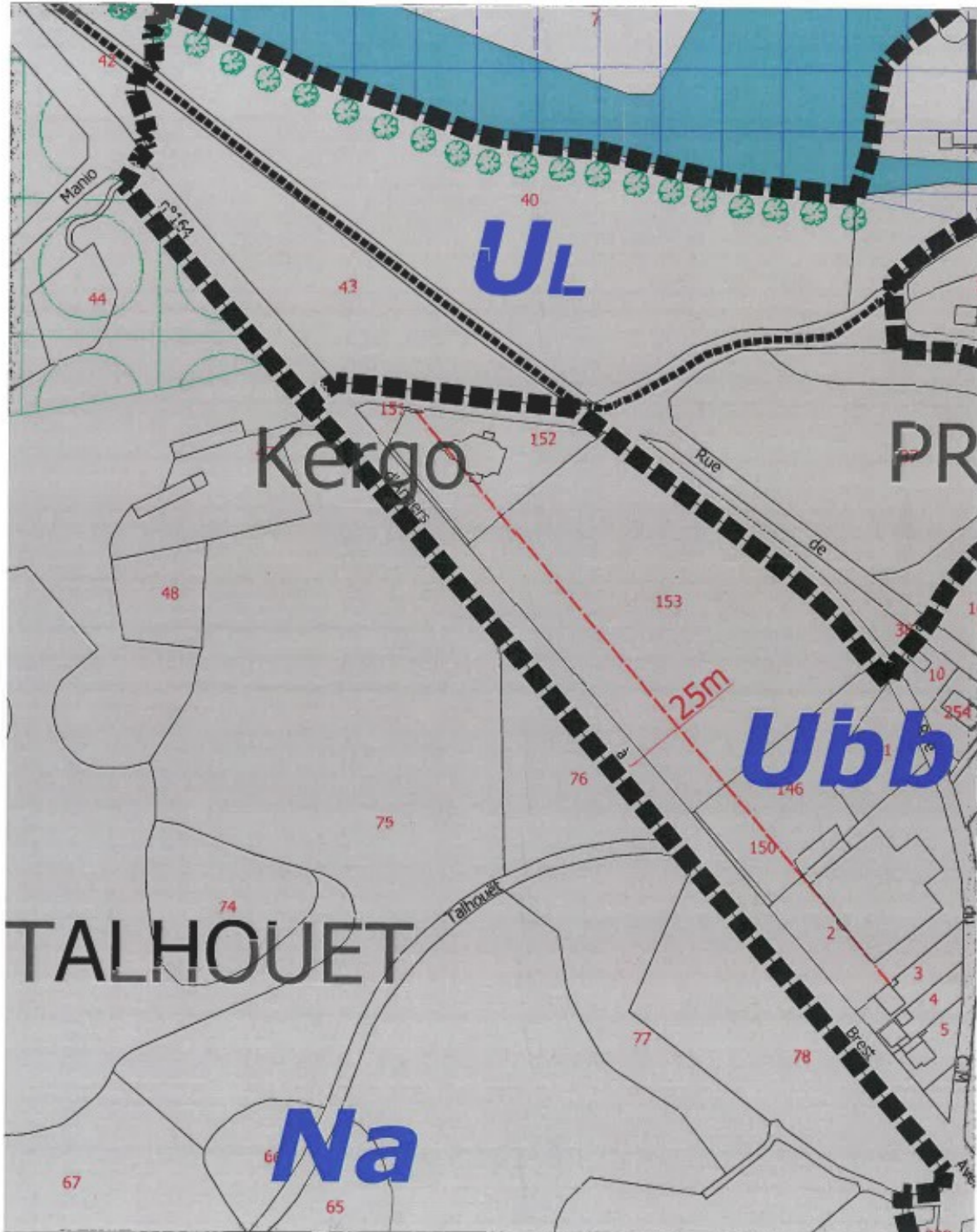
Annexe 1

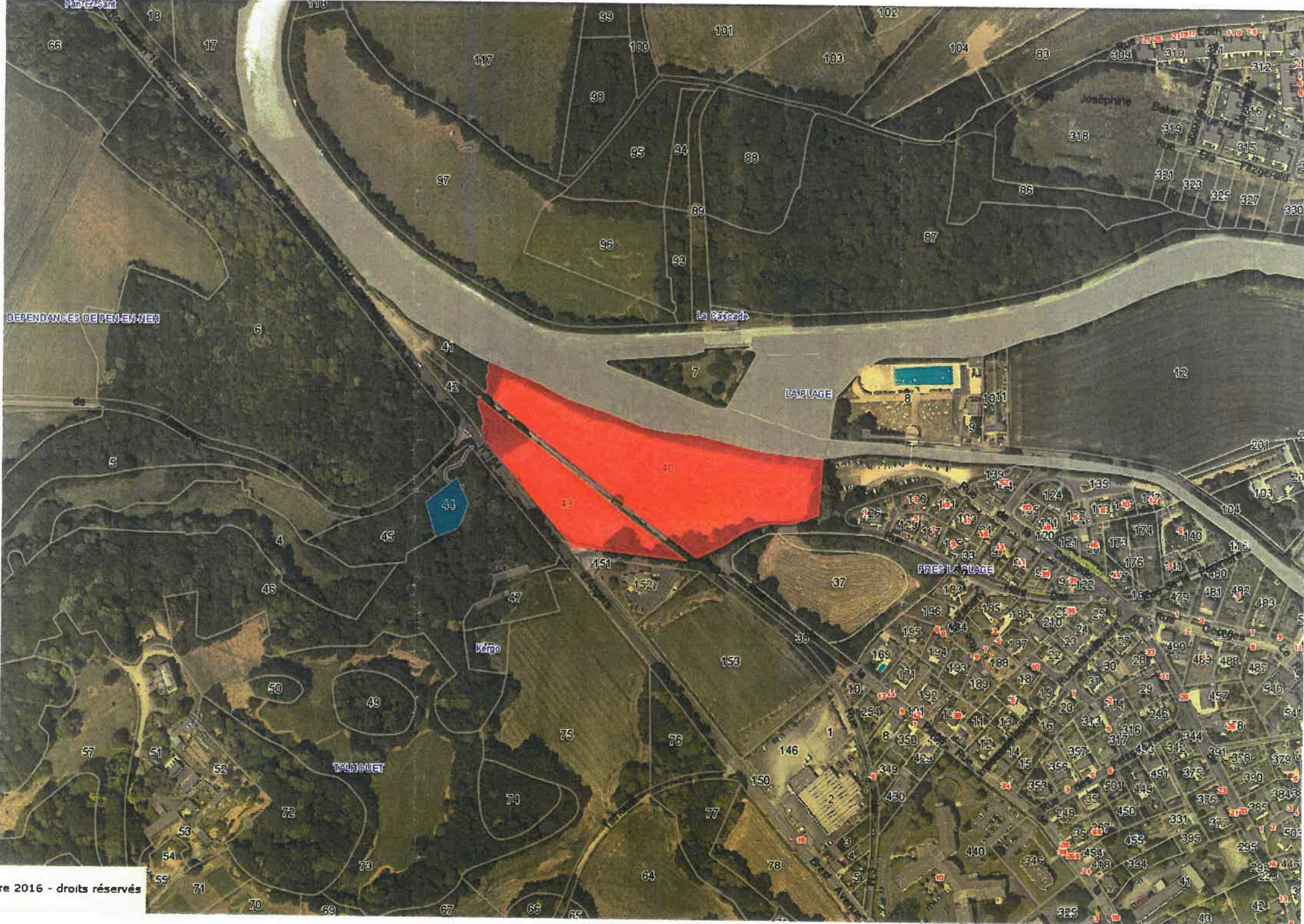


Annexe 2



1/200°
Avenue des Otages (RD 764)
(Suppression des marges de recul en Na, Nzñ et Ul, réduction de la marge de recul à 25 m en Ubb)





DEPENDANCES DE PEN-EN-VEH

La Cascade

LA PLAGE

PRES LA PLAGE

Kégo

TALHOUEZ



Proposition de modification des marges de recul

1/200°

Avenue des Otages (RD 764)

(Suppression des marges de recul en Na, Nzh et Ul, réduction de la marge de recul à 25 m en Ubb)

